

## CONDITIONS D'HÉBERGEMENT

L'Accueil est réservé, sans exclusivité, aux proches des enfants ou éventuellement des adultes malades, ayant une résidence principale à plus de 50 km du lieu de soins.

"Proches" est à entendre au sens large : parents, grands-parents, enfants/petits-enfants, conjoint, concubin, frère/sœur, oncle/tante...

La Maison peut également accueillir des personnes malades, majeures et autonomes en pré-hospitalisation (arrivées la veille) ou en post-hospitalisation (départ le lendemain) ou en traitement ambulatoire.



## À NOUS FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Une pièce d'identité
- Un bulletin de passage, un bulletin de situation ou autre document justifiant un suivi médical, délivré par l'établissement de soins
- Une caution\*
- L'adhésion annuelle à l'Association\*
- Le dernier avis d'imposition
- Une attestation d'ayant droit de l'assurance maladie en cours de validité

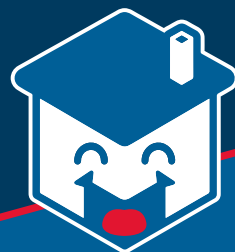
\* Montant fixé annuellement par le Conseil d'Administration

Retrouvez nos partenaires sur :  
[www.lamaisondubonheur06.com](http://www.lamaisondubonheur06.com)

## RENSEIGNEMENTS OU RÉSERVATIONS

Les réservations se font uniquement  
par téléphone du lundi au vendredi  
de 9h00 à 15h00 au :

**04 93 80 51 43**



**LA MAISON  
DU BONHEUR**  
Maison d'Accueil Hospitalière  
des Alpes-Maritimes

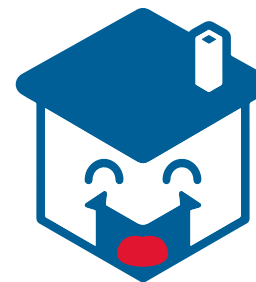
## CONTACT

10 av. Malausséna - 06000 NICE  
Tél. : 04 93 80 51 43

@ [lamaisondubonheur06@gmail.com](mailto:lamaisondubonheur06@gmail.com)

🌐 [www.lamaisondubonheur06.com](http://www.lamaisondubonheur06.com)

f [www.facebook.com/lamaisondubonheur06/](https://www.facebook.com/lamaisondubonheur06/)



**LA MAISON  
DU BONHEUR**  
Vivre autrement la maladie

**Lieu d'hébergement pour les familles de personnes hospitalisées et les personnes en soins ambulatoires suivies dans les différents services de soins des Alpes-Maritimes.**



Alphaprint 04 93 14 91 65

La Maison du Bonheur est une Association loi 1901 qui fonctionne grâce à une équipe de personnes engagées dans une démarche solidaire, soit bénévoles, soit permanentes, mais toujours là parce qu'elles le veulent bien !

**☎ 04 93 80 51 43**  
**10 av. Malausséna - 06000 NICE**



## LA MAISON DU BONHEUR

Tous les résidents sont des personnes concernées par la maladie et/ou le handicap, enfants, adultes et accompagnants dont le domicile est trop éloigné des lieux de soins.

La Maison d'Accueil Hospitalière des Alpes-Maritimes est une Maison avec tout le nécessaire pour que le quotidien des familles soit facilité. Une Maison à votre écoute, afin de pouvoir échanger avec l'équipe et les autres familles.

Elle est constituée de :

- 12 chambres, dont 2 adaptées aux personnes à mobilité réduite ;
- Une grande cuisine tout équipée ;
- Un grand salon TV ;
- Une buanderie.

Vivre autrement la maladie...

